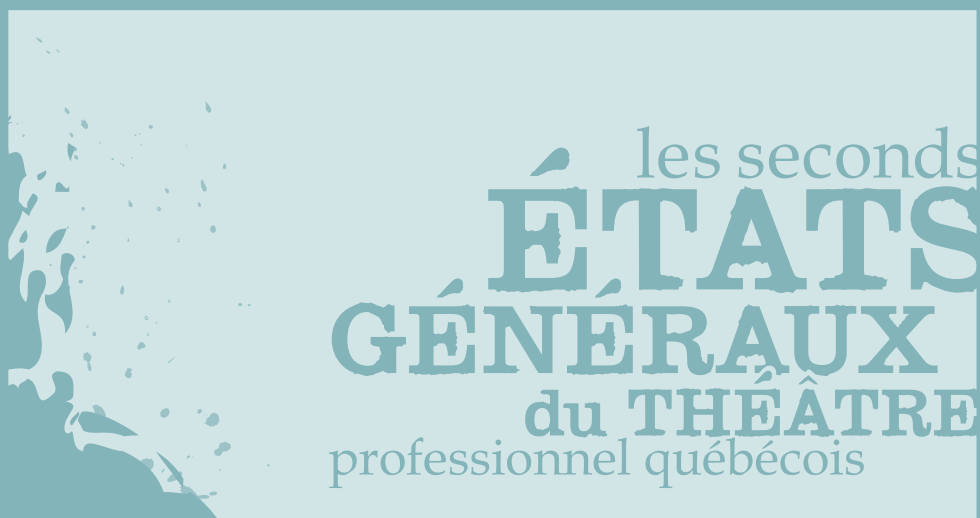




LE THÉÂTRE
plus que jamais.

État de situation de la circulation des oeuvres à l'international pour les organismes de théâtre du Québec

Conseil québécois du théâtre - mai 2007

Dans le cadre des travaux préparatoires des
SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL
QUÉBÉCOIS,
le Conseil québécois du théâtre présente

**État de situation de la circulation
des œuvres à l'international
pour les organismes de théâtre du Québec**

**Rapport de l'étude menée auprès des compagnies
au printemps et à l'été 2006**

Par
Jean Boilard



Table des matières

Table des matières	2
Tableaux	3
Liste des acronymes	3
Introduction	4
Visées de l'enquête	4
Mise en contexte de l'enquête	5
Les arts de la scène : de grands ambassadeurs de la culture	5
La rencontre du 16 mars 2006	5
La situation actuelle dans les différents ministères bailleurs de fonds publics	6
L'accueil des compagnies étrangères	7
Pourquoi tourne-t-on?	8
L'aspect artistique	8
L'aspect financier	8
Nécessité de la tournée	9
Résultats et analyse de l'enquête	10
Échantillonnage et données statistiques	10
Les petites, moyennes et grandes compagnies : données statistiques	10
Nombre de tournées et de représentations effectuées à l'étranger	11
Nombre de tournées en coproduction	12
Compagnies bénéficiant d'un agent à l'extérieur du pays	12
L'emploi	13
L'aide publique	14
Nombre de tournées sans solliciter d'aide publique	14
Les tournées déficitaires	14
Les conséquences directes d'effectuer une tournée déficitaire	15
Les invitations à tourner refusées et le nombre de représentations prévues	15
Le financement des tournées	16
Analyse qualitative des programmes d'aide publique	17
CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre - Volet 1-Soutien à des projets ponctuels de développement de marchés	17
CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre - Volet 2-Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec	17
CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre - Volet 3-Soutien au développement hors Québec des organismes	18
CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre - Bourse Déplacement	18
CAC - Programme international de théâtre - Volet 1 - Développement de collaborations artistiques	18
CAC - Programme international de théâtre - Volet 2 - Traduction	18
CAC - Programme international de théâtre - Volet 3 - Coproductions	18
CAC - Programme international de théâtre - Volet 4 - Tournées à l'étranger	18
CAC - Programme international de théâtre - Volet 5 - Tournées étrangères au Canada	19
AÉCIC - Programme Promotion des arts - Subvention Projets de tournées internationales	19
AÉCIC - Programme Promotion des arts - Subvention Projets spéciaux	19
Patrimoine canadien - Programme de contributions Routes commerciales - Volet a) Préparation à l'exportation	19
Patrimoine canadien - Programme de contributions Routes commerciales - Volet b) Développement des marchés internationaux	19
Le comportement des marchés extérieurs	20
Remarques générales sur le comportement des marchés extérieurs	21
Les principaux freins et les principales difficultés rencontrés dans la planification et la réalisation des tournées	22
Suggestions aux bailleurs de fonds publics pour améliorer le financement et les programmes d'aide financière	24
Conclusion	27

État de la situation.....	27
Principales revendications et solutions.....	27
Le manque de fonds publics	27
Harmonisation et communications	28
Remerciements	30
Annexes.....	31
Annexe 1 : Copie du questionnaire remis aux compagnies.....	31

Tableaux

Tableau 1a. Nombre de compagnies ayant tourné à l'international	11
Tableau 1b. Nombre annuel de tournées à l'international	11
Tableau 1c. Nombre de représentations données en tournée à l'international	11
Tableau 2a. Nombre de compagnies ayant tourné en coproduction	12
Tableau 2b. Nombre de tournées en coproduction.....	12
Tableau 2c. Nombre de représentations données en coproduction	12
Tableau 3. Compagnies bénéficiant d'un agent à l'étranger	12
Tableau 4a. Nombre d'emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international en 2002-2003	13
Tableau 4b. Nombre d'emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international en 2003-2004.....	13
Tableau 4c. Nombre d'emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international en 2004-2005	13
Tableau 4d. Moyenne annuelle des emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international.....	13
Tableau 5a. Nombre de tournées sans sollicitation d'aide publique.	14
Tableau 6. Nombre de tournées déficitaires.	15
Tableau 7a. Nombre d'invitations déclinées annuellement	16
Tableau 7b. Nombre de représentations prévues pour les invitations déclinées	16
Tableau 8. Répartition des sources de financement	16

Liste des acronymes

AÉCIC :	Affaires étrangères et Commerce international Canada
CAC :	Conseil des Arts du Canada
CALQ :	Conseil des arts et des lettres du Québec
CQT :	Conseil québécois du théâtre

Introduction

Le succès que connaissent les œuvres théâtrales québécoises à travers le monde est indéniable. Chaque jour de l'année, au moins deux représentations théâtrales québécoises brûlent les planches étrangères et contribuent de façon considérable au rayonnement des cultures et des identités nationales québécoise et canadienne à l'étranger. Pour plusieurs compagnies de théâtre, les activités internationales sont devenues une nécessité incontournable à leur survie et font partie de la mission même de leur organisme. Malgré le constat réjouissant de la présence croissante du théâtre québécois sur la scène internationale, différents facteurs perturbent, et parfois même entravent, les tournées d'œuvres théâtrales québécoises à l'international.

Le Conseil québécois du théâtre considère la tournée à l'international comme un dossier prioritaire depuis plus de trois ans. À cet effet, il a reçu du Conseil des Arts du Canada une subvention pour mener une enquête visant à dresser un état de la circulation des œuvres à l'international pour les organismes de théâtre du Québec. Ce bilan, tant quantitatif que qualitatif, veut rendre compte de la situation réelle avec laquelle les compagnies théâtrales québécoises ont dû composer durant les saisons 2002-2003 à 2004-2005 dans le contexte de la tournée à l'international. Elle tient aussi compte de leurs doléances et propose des solutions pour l'avenir aux différentes instances qui ont à cœur le rayonnement de la culture québécoise et canadienne.

Ce rapport rend compte de cette enquête.

AVERTISSEMENT : Les chiffres indiqués dans la présente étude correspondent aux données communiquées par les compagnies de théâtre ayant répondu à l'enquête et ne prétendent pas exprimer l'entière réalité du contexte de la tournée à l'international.

Visées de l'enquête

Dresser un état réel de la situation des tournées à l'international à partir de données statistiques et de commentaires écrits fournis par les compagnies de théâtre québécoises qui ont effectivement tourné au cours des saisons 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005.

Documenter et chiffrer les statistiques de tournées à l'international pour en tirer un bilan le plus près possible de la réalité.

Donner aux compagnies l'occasion de proposer des pistes de réflexion et une base de discussion solide sur lesquelles le CQT pourra s'appuyer lors d'éventuelles discussions avec les différentes instances gouvernementales et les bailleurs de fonds.

Dégager des solutions envisageables et des propositions concrètes pour mener à bien une action concertée entre les différents intervenants culturels afin de bonifier les conditions de la tournée à l'international.

Présenter les résultats de l'enquête lors des États généraux du théâtre prévus à l'automne 2007.

Mise en contexte de l'enquête

Les arts de la scène : de grands ambassadeurs de la culture

À l'automne 2004, trois organismes artistiques – le Conseil québécois du théâtre, le Regroupement québécois de la danse et le Conseil québécois de la musique – se sont réunis pour produire le document *Les arts de la scène, grands ambassadeurs de l'identité canadienne à l'étranger*¹, un condensé des réflexions à l'égard de la situation financière des compagnies culturelles qui organisent des tournées à l'extérieur du Canada. Les trois organismes y présentent un portrait concis de la situation des tournées à l'international ainsi que des recommandations pour améliorer la qualité du soutien gouvernemental aux organismes qui diffusent les arts de la scène canadiens à l'étranger.

Ce document appuyait principalement son argumentation sur le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada, *Le Canada dans le monde*², où il est stipulé que la culture, avec le politique et l'économie, constitue un des trois piliers de la politique étrangère canadienne. Il formulait de plus cinq demandes et recommandations que nous jugeons utile de reproduire ici :

1. Que le budget au programme Promotion des arts soit augmenté substantiellement;
2. Que la culture soit reconnue pour sa valeur intrinsèque et ne soit pas subordonnée aux politiques commerciales;
3. Que les résolutions condensées dans l'énoncé de politique étrangère *Le Canada dans le monde* soient appliquées et intégrées dans toutes les orientations gouvernementales;
4. Qu'un groupe de travail soit créé, visant à arrimer les différentes interventions gouvernementales entre elles (CAC, AÉCIC) et avec le milieu culturel;
5. Que le Canada agisse en tant que leader dans le dossier de la diversité culturelle.

La rencontre du 16 mars 2006

Le CQT a choisi d'entamer son enquête par la tenue d'une rencontre débat qui a eu lieu à la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), le jeudi 16 mars 2006, de 13h30 à 16h30. Étaient conviés à cette rencontre :

- des représentants d'organismes artistiques et de festivals;
- des représentants de ministères et d'agences gouvernementales;
- toute personne concernée par les tournées à l'international.

Près d'une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation du CQT et participé au débat, nourri par quatre panélistes : messieurs David Lavoie, Pierre Leclerc, Pierre MacDuff et Benoît Vermeulen. Au cours de la rencontre, ceux et celles qui vivent les réalités des tournées à l'international ont partagé leur analyse de la situation, exprimé leurs doléances et formulé leurs recommandations.

¹ *Les arts de la scène, grands ambassadeurs de l'identité canadienne à l'étranger*. Condensé des réflexions du Conseil québécois du théâtre, du Regroupement québécois de la danse et du Conseil québécois de la musique à l'égard de la situation financière des organismes organisant des tournées à l'extérieur du Canada, Montréal, 2005. Ce document a été remis au ministre des Affaires étrangères du Canada en janvier 2005.

² *Le Canada dans le monde : le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada*, ministère des Affaires étrangères et Commerce international, Canada, Ottawa, 1995.

Grâce à ces témoignages, le CQT a pu dégager les principales pistes de réflexion qui ont servi à structurer l'enquête approfondie que le Conseil mène présentement. Cette enquête dresse un état de situation de la circulation des œuvres à l'international pour les organismes de théâtre du Québec.

La situation actuelle dans les différents ministères bailleurs de fonds publics

Entre l'amorce de cette étude et sa conclusion, plus d'un an a passé. La raison en est fort simple : en mars 2006, le paysage politique québécois et canadien semblait relativement stable et les différents bailleurs de fonds publics semblaient consolider des acquis. Depuis, une élection fédérale et une élection provinciale, où il a été très peu question de culture, ont porté de nouveaux gouvernements au pouvoir.

Allant à l'encontre de toutes les recommandations du milieu et d'une évaluation interne positive du programme Promotion des arts³, le gouvernement canadien a durement frappé les secteurs de la culture à l'automne 2006 par des coupes importantes ou un gel d'activités à AÉCIC et à Patrimoine canadien, deux ministères dont dépendent les subventions à la tournée. Ce gel des activités a compromis la tournée de plusieurs compagnies québécoises, les compagnies ayant déjà engagé des sommes et s'attendant à une réponse positive de Promotion des arts. Devant le tollé de protestations soulevé par le milieu culturel, dans les médias et dans le public, le gouvernement fédéral a suspendu le gel des activités à AÉCIC, ce qui a permis à la plupart des compagnies québécoises d'honorer leurs engagements.

À l'automne 2006 toujours, le ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec a produit une Politique internationale : *La force de l'action concertée*⁴. Il y est mentionné qu'une des priorités du gouvernement québécois est de promouvoir l'identité et la culture du Québec, en « développant les compétences et les instruments permettant de mieux planifier et organiser la mise en marché des manifestations et produits culturels du Québec à l'étranger ». Le CQT salue le Ministère et espère que les solutions apportées dans ce document, notamment une plus grande participation des délégations à l'étranger, sauront être appliquées.

Ayant entendu parler de possibles changements d'orientations au sein des différents conseils et ministères, le CQT s'est fait un devoir de rencontrer des représentants des différents bailleurs de fonds publics (dans l'ordre : le CALQ en novembre 2006, AÉCIC en janvier 2007, Patrimoine canadien et le CAC en avril 2007). À chacune de ces rencontres, le CQT rendait compte des principaux irritants et suggestions des compagnies de théâtre québécoises relevés dans cette enquête. Le Conseil cherchait par la même occasion à « tâter le pouls » des principaux bailleurs de fonds publics quant à la faisabilité d'orchestrer un dialogue productif entre le milieu théâtral et les *subventionneurs*, dialogue qui mènerait à des pistes de solutions adéquates pour chacune des parties. Le CQT a été entendu, mais pour le moment, peu d'actions concrètes ont été posées.

C'est donc dans un contexte de refonte des énoncés des différents ministères qui s'occupent d'affaires étrangères, tant au Canada qu'au Québec, que cette étude sur les tournées à l'international se concrétise. Nous constatons que les principaux bailleurs de fonds publics en sont à évaluer leurs différents programmes et souhaitons que cette enquête trouve un écho favorable auprès des représentants des conseils des arts et des ministères impliqués.

³ *Évaluation du Programme de Promotion des arts d'Affaires Étrangères Canada* est publié par le ministère des Affaires étrangères Canada, Bureau de l'Inspecteur général, Direction de l'évaluation (ZIE), janvier 2006.

⁴ *La Politique internationale du Québec. La force de l'action concertée*, ministère des Relations internationales, Gouvernement du Québec, 2006.

L'accueil des compagnies étrangères

Lors de rencontres internationales est souvent discutée la question de la réciprocité. Les compagnies étrangères veulent bien accueillir les compagnies québécoises, mais elles s'attendent en retour à être reçues au Québec. Une plus grande réciprocité des échanges, bien que souhaitable et souhaitée de part et d'autre, n'a pas été abordée au sein de cette enquête et en dépasse largement le cadre.

Pourquoi tourne-t-on?

Lors de la *Rencontre débat sur les tournées à l'international* tenue le 16 mars 2006, et première étape de cette étude, le CQT a posé la question à une quarantaine de praticiens. Tous ont soulevé la curiosité des artistes d'aller à la rencontre d'autres cultures et de faire rayonner la leur, tout autant que de la nécessité économique de la tournée pour une compagnie québécoise. Les raisons de tourner à l'international sont multiples et relèvent autant de l'aspect artistique qu'économique.

L'aspect artistique

Le théâtre répond à un désir : celui de communiquer une vision du monde. Or le désir de communiquer ne connaît pas de frontières. C'est pourquoi le besoin d'aller à la rencontre d'autres cultures est cher à tous les artistes. Cette rencontre avec l'Autre provoque et enrichit la création; elle transforme souvent le regard qu'on porte sur le monde, tant celui de la culture d'origine que celui de la culture d'accueil.

De plus, le monde s'intéresse aux créations québécoises. L'originalité des démarches et des œuvres offertes et la spécificité de notre culture trouvent un écho sur tous les continents. C'est souvent pour répondre aux invitations venant de l'extérieur qu'une compagnie envisage une première tournée à l'international. Puis se créent des réseaux : le travail d'une compagnie est reconnu et de plus en plus demandé.

Ce faisant, la compagnie voit son travail se prolonger au-delà d'un nombre minimal de représentations. C'est un plaisir pour un artiste de voir se réaliser par de multiples représentations toute l'énergie investie lors de la création d'une œuvre. Il voit se rentabiliser dans le temps les efforts qu'il a investis lors de la recherche et de la création.

Éventuellement se créent des alliances. Des modes de création et de recherche peuvent se voir confronter ou compléter. On a envie d'explorer ces modes de création de l'Autre, de faire des spectacles ensemble. La curiosité mutuelle amène un nouveau regard sur le monde, nourri des deux cultures qui l'ont forgé. Les sujets ainsi proposés trouvent une résonance universelle.

Il va sans dire qu'une reconnaissance internationale donne du prestige à une compagnie, qui voit les invitations se multiplier : on recherche l'expertise et la vision du monde de tel créateur, de telle compagnie. Cette reconnaissance du travail des créateurs québécois rejaillit sur tout le milieu : le savoir-faire québécois devient une référence mondiale et les artistes étrangers veulent le partager.

Bref, les artistes québécois et étrangers bénéficient les uns et les autres de la rencontre interculturelle. Celle-ci enrichit le parcours artistique de chacun.

L'aspect financier

En plus de nourrir l'artiste sur le plan créatif, la tournée à l'international le nourrit aussi littéralement sur le plan physique!

La tournée prolonge la durée de vie d'un spectacle. Les artisans voient ainsi leurs revenus s'étaler sur une plus longue période. Les efforts et le temps investis lors de la recherche et de la création sont véritablement rentabilisés. Les comédiens et les concepteurs sont rémunérés à cachet: plus longtemps on joue le spectacle, plus longtemps on maintient des emplois. La tournée à l'international permet aux compagnies de mieux rémunérer les artistes et les artisans.

Certaines compagnies tirent jusqu'à 70 % de leurs revenus annuels grâce à la tournée à l'international. Sans celle-ci, elles ne pourraient tout simplement pas survivre. Rappelons que la très grande majorité des compagnies théâtrales sont des organismes à but non lucratif. Elles n'ont donc pas pour objectif d'accumuler des richesses, mais bien de faire travailler leurs employés dans les meilleures conditions

possibles. Elles fonctionnent avec des budgets qui les tiennent souvent sur la corde raide. La vente de spectacles à l'étranger leur donne la possibilité de respirer un peu entre deux créations.

L'exiguïté du marché local condamne sans cesse la compagnie à produire de nouveaux spectacles, sans pouvoir approfondir réellement sa démarche artistique. Elle doit donc envisager la tournée si elle ne veut pas sombrer dans la redite, l'essoufflement ou tout simplement accoucher d'une œuvre non aboutie. La tournée à l'international lui donne donc les moyens de consacrer plus de temps, d'énergie et d'argent à une nouvelle création. Le rythme de création se trouve moins précipité et la compagnie peut continuer à faire vivre décemment un certain nombre de personnes : celles qui sont sur la route, mais aussi celles qui restent au bureau ou qui commencent à plancher sur le nouveau spectacle.

Tourner, c'est aussi créer des liens avec des compagnies étrangères qui trouvent souvent un aboutissement dans une collaboration financière, une coproduction. Les compagnies québécoises peuvent alors se permettre de prendre des risques, étant assurés d'une diffusion chez le coproducteur, qui partage le succès ou l'échec financier d'un spectacle. Bien sûr, la renommée de la compagnie joue un rôle important dans la possibilité de créer des alliances.

La vente des spectacles se fait le plus souvent à cachet. Tourner à l'étranger, c'est donc amener de l'argent frais au Québec et au Canada. Il a été mentionné plus haut que certaines compagnies tirent 70 % de leurs revenus de la vente de spectacles à l'international – la moyenne observée est de 60 %. La tournée à l'international, ça rapporte! Et plus un spectacle tourne longtemps, plus il multiplie l'apport d'argent nouveau. Pour l'année 2002-2003⁵, les organismes de théâtre ont investi 355 500 \$ pour la tournée hors Québec, les bailleurs de fonds publics 1 548 300 \$, et les revenus générés par la tournée ont été de 5 571 522 \$. Le gros de ce montant provient de la vente directe à cachet du spectacle et compte pour 4 261 600 \$ des revenus des compagnies. C'est donc dire que chaque dollar investi ici par les bailleurs de fonds publics rapporte près de trois dollars.

Nécessité de la tournée

La tournée, tant au Québec qu'à l'étranger, représente un enjeu important pour les organismes artistiques d'ici. Elle joue pour eux un rôle économique et artistique indéniable, voire essentiel : elle génère des revenus qui permettent de prolonger la vie d'un spectacle et de rentabiliser ainsi dans le temps les efforts et l'argent investis pour sa création; elle permet de rémunérer plus adéquatement les artistes et artisans ainsi que le personnel administratif, et ce, sur une période accrue; elle concourt au rayonnement de la culture québécoise dans le monde; elle enrichit la pratique des artistes par le contact avec des créateurs et des publics étrangers. Elle permet finalement à certaines compagnies de tout simplement... exister!

⁵ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Constats du CALQ*, no 6, mai 2004.

Résultats et analyse de l'enquête

Note : Le questionnaire de l'enquête se trouve en annexe de ce document.

Échantillonnage et données statistiques

Pour l'échantillonnage, il nous est apparu important de cibler précisément les compagnies que nous allions soumettre au sondage. Nous voulions avoir un bassin de réponses représentatif de la situation réelle des petites comme des grandes compagnies qui consacrent une part de leurs énergies à la tournée internationale. Nous avons divisé les compagnies en :

- *Petites* compagnies : budgets annuels de moins de 250 000 \$ par année,
- *Moyennes* compagnies : budgets annuels compris entre 250 000 \$ et 500 000 \$ par année,
- *Grandes* compagnies : budgets annuels de plus de 500 000 \$ par année.

La liste des compagnies à contacter a été bâtie à partir de celle des participants à la réunion du 16 mars 2006 et des listes des récipiendaires de subventions et bourses du CALQ et du CAC pour les années 2002 à 2005.

À partir de cette liste, 51 compagnies ont été contactées. De ce nombre,

- Vingt-deux compagnies nous ont affirmé ne pas avoir tourné à l'international durant la période sondée; la majorité de ces compagnies était présente à la réunion du 16 mars 2006, elles s'intéressent à la tournée internationale ou sont sur le point de s'ouvrir à ce marché. Une d'entre elles a tout de même répondu aux parties « opinions » du sondage;
- Une compagnie tire la totalité de ses subventions du programme Inter-arts et n'a pas jugé bon de répondre.

Au total donc, 28 compagnies répondaient aux critères de la recherche. De ce nombre,

- Une compagnie n'a pas eu les ressources humaines et/ou l'énergie nécessaires pour répondre, voulant consacrer son temps (bénévole) à ses projets;
- Une compagnie était en transition de direction administrative et en préparation d'une tournée. La nouvelle direction ne bénéficiait pas des ressources nécessaires pour consacrer du temps à la recherche;
- sept compagnies n'ont pas répondu au sondage.

21 compagnies ont effectivement répondu au sondage, ce qui correspond à un taux de réponse de 75 %.

Les petites, moyennes et grandes compagnies : données statistiques

Les *petites* compagnies bénéficiant d'un budget annuel de moins de 250 000 \$ ont été fondées entre 1987 et 1999. Leur moyenne d'âge est de 12 années d'existence en 2006.

Les *moyennes* compagnies bénéficiant d'un budget annuel situé entre 250 000 et 500 000 \$ ont été fondées entre 1971 et 2001. Leur moyenne d'âge est de 23 années d'existence en 2006.

Les *grandes* compagnies bénéficiant d'un budget annuel de plus de 500 000 \$ ont été fondées entre 1973 et 1989. Leur moyenne d'âge est de 24 années d'existence en 2006.

Sept petites, sept moyennes et sept grandes compagnies ont répondu aux questions du CQT par le biais d'un sondage écrit comprenant une dizaine de questions faisant le tour de tous les aspects de la tournée à l'international.

Nombre de tournées et de représentations effectuées à l'étranger

Chaque année, 16 compagnies tournent et donnent 682 représentations à l'extérieur du pays. À chacun des jours de l'année, deux représentations théâtrales québécoises sont vues par des étrangers.

Chaque tournée compte en moyenne une quinzaine de représentations.

Les petites et les grandes compagnies tournent plus que les moyennes. En général, les sept grandes compagnies (100%) tournent à chaque année, alors que 71 % des petites et 57 % des moyennes compagnies font des tournées.

L'année 2002-2003 a été exceptionnelle, les tournées ayant presque doublé par rapport aux deux autres années.

Ce sont les grandes compagnies qui arrivent à faire le plus grand nombre de représentations à chacune de leurs sorties du pays : elles présentent leurs spectacles 20 fois à chaque sortie. Les petites compagnies font 15 représentations par tournée, et les moyennes 9 par tournée.

Tableau 1a. Nombre de compagnies ayant tourné à l'international

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	4	4	7	15
2003-2004	6	5	7	18
2004-2005	5	4	6	15
Moyenne	5	4	7	16

Tableau 1b. Nombre annuel de tournées à l'international

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	11	7	19	37
2003-2004	14	18	26	58
2004-2005	9	10	15	34
Moyenne	11	12	20	43

Tableau 1c. Nombre de représentations données en tournée à l'international

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	165	58	348	571
2003-2004	177	180	637	994
2004-2005	167	76	239	482
Moyenne	170	105	408	682

Nombre de tournées en coproduction

Bon an, mal an, une faible proportion de 4,5 % des tournées, valant pour 5,6 % des représentations présentées à l'extérieur du pays, bénéficie de la participation financière d'un coproducteur étranger.

L'année 2004-2005 semble avoir été exceptionnelle.

En général, c'est lors de la création d'un nouveau spectacle que les compagnies bénéficient de la contribution d'un ou des coproducteurs étrangers. Lors de la reprise de ce même spectacle, le producteur québécois en assume entièrement les risques.

- Une seule tournée sur 37 (2,7 %), valant pour seulement 5 représentations sur 571 (0,9 %), a été coproduite par un coproducteur étranger en 2002-2003.
- Trois tournées sur 58 (5 %), valant pour 20 représentations sur 994 (2 %), ont été coproduites par une compagnie étrangère en 2003-2004.
- Deux tournées sur 34 (5,8 %), valant pour 68 représentations sur 482 (14 %), ont été coproduites par une compagnie étrangère en 2004-2005.

Tableau 2a. Nombre de compagnies ayant tourné en coproduction

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	1	0	0	1
2003-2004	2	0	1	3
2004-2005	1	0	1	2
Moyenne	1,3	0,0	0,7	2

Tableau 2b. Nombre de tournées en coproduction

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	1	0	0	1
2003-2004	2	0	1	3
2004-2005	1	0	1	2
Moyenne	1,3	0,0	0,7	2

Tableau 2c. Nombre de représentations données en coproduction

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	3	0	0	3
2003-2004	5	0	15	20
2004-2005	32	0	36	68
Moyenne	13,3	0,0	17,0	30,3

Compagnies bénéficiant d'un agent à l'extérieur du pays

Environ la moitié des compagnies bénéficie d'un agent à l'extérieur du pays alors que l'autre moitié n'en a pas. Cependant, dans toutes les compagnies, une personne (salariée ou le plus souvent non rémunérée, surtout chez les petites et moyennes compagnies) consacre une partie de sa tâche au développement de marchés internationaux.

Tableau 3. Compagnies bénéficiant d'un agent à l'étranger

Petites	Moyennes	Grandes	Total
4	2	4	10

L'emploi

En moyenne, les tournées à l'international permettent à 274 employés par année de vivre en tout ou en partie de leur art, répartis de la manière suivante : 74 comédiens, 104 concepteurs, 67 techniciens ou personnel de tournée et 29 employés de bureau.

Ce sont les grandes compagnies qui font vivre le plus de personnel (62% de tous les employés). Viennent ensuite les moyennes compagnies (22 %), puis les petites (17 %).

Chaque grande compagnie emploie en moyenne 25 personnes par année pour la tournée à l'international.

Chaque moyenne compagnie emploie en moyenne 14 personnes par année pour la tournée à l'international.

Chaque petite compagnie emploie en moyenne 9 personnes par année pour la tournée à l'international.

Les grandes compagnies étant subventionnées au fonctionnement, elles peuvent se permettre de plus grosses productions nécessitant plus de personnel. Par contre, les petites et les moyennes compagnies ne peuvent pas prendre le risque d'une grosse production : elles sont pour la plupart subventionnées au projet et/ou très peu au fonctionnement; elles doivent composer avec des budgets plus serrés et employer moins de personnel.

Tableau 4a. Nombre d'emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international en 2002-2003

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Comédiens	12	16	33	61
Concepteurs	5	21	59	85
Techniciens et personnel de tournée	4	9	39	52
Personnel de bureau	3	7	15,4	25,4
Total	24	53	146,4	223,4

Tableau 4b. Nombre d'emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international en 2003-2004

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Comédiens	20	19	51	90
Concepteurs	28	25	73	126
Techniciens et personnel de tournée	11	16	53	80
Personnel de bureau	9	9	16,5	34,5
Total	68	69	193,5	330,5

Tableau 4c. Nombre d'emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international en 2004-2005

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Comédiens	13	13	45	71
Concepteurs	20	21	60	101
Techniciens et personnel de tournée	9	12	42	63
Personnel de bureau	7	8	13,5	28,5
Total	49	54	160,5	263,5

Tableau 4d. Moyenne annuelle des emplois créés, maintenus ou prolongés pour la tournée à l'international

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Comédiens	15	16	43	74
Concepteurs	17	22	64	104
Techniciens et personnel de tournée	8	12	47	67
Personnel de bureau	6	8	15	29
Total	47	59	169	274

L'aide publique

Nombre de tournées sans solliciter d'aide publique

En moyenne, chaque année trois compagnies décident de ne pas solliciter d'aide publique pour la tournée à l'international, sur une moyenne de 43 tournées (7 %).

Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Le nombre minimal de représentations ne correspond pas aux critères des *subventionneurs* (raison la plus souvent évoquée).
- Les dates de tombées sont souvent inappropriées.
- Il est impossible de faire plus d'une demande à la fois, même si la compagnie a plus d'un spectacle inscrit à son répertoire.

Tableau 5a. Nombre de tournées sans sollicitation d'aide publique

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	1	0	2	3
2003-2004	2	0	2	4
2004-2005	0	1	1	2

Les tournées déficitaires

Chaque année, une tournée sur cinq est déficitaire (19 %). En proportion, c'est chez les grandes compagnies qu'on rencontre le plus de tournées déficitaires (30 %), suivi par les moyennes compagnies (11 %), puis par les petites (6 %).

Les raisons qui expliquent les déficits sont les suivantes :

- Pour 25 % des compagnies (une petite, une moyenne et deux grandes), les subventions ont été insuffisantes par rapport à la demande initiale.
- La subvention demandée a été refusée à 25 % des compagnies (une petite, deux moyennes et une grande).
- La réponse du ministère des Affaires étrangères a été transmise une fois la tournée complétée et le montant était beaucoup moindre que celui demandé.
- Chaque variation du taux du dollar canadien a une influence énorme sur les coûts fixes de production. La compétition étant forte à l'étranger, les compagnies ne peuvent pas se permettre de hausser les taux de leurs productions en fonction de la variation du dollar et doivent absorber le déficit d'une tournée.
- Le coût de transport et des personnes ainsi que du matériel a considérablement augmenté au cours des dernières années et les compagnies ne peuvent pas, encore une fois à cause de la compétition, faire absorber cette augmentation par les diffuseurs qui refuseront tout simplement d'acheter leurs productions.
- Certaines compagnies qui ne respectent pas les critères de demandes de subventions – particulièrement : celui du nombre minimal de représentations pour faire une demande – préfèrent investir dans une tournée, sachant que celle-ci aura des répercussions chez les diffuseurs dans l'avenir. C'est un investissement qui rapporte souvent, tant pour la crédibilité de la compagnie que pour son rayonnement.
- Souvent, les cachets étrangers ne peuvent pas couvrir les frais d'une tournée.

Tableau 6. Nombre de tournées déficitaires

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	0	1	5	6
2003-2004	0	2	8	10
2004-2005	2	1	5	8
Moyenne	0,7	1,3	6,0	8,0

Les conséquences directes d'effectuer une tournée déficitaire

Les compagnies théâtrales québécoises fonctionnent avec des budgets extrêmement serrés et calculés au dollar près. Chaque tournée déficitaire a des répercussions financières immédiates pour les compagnies.

Les compagnies qui ont eu la chance d'accumuler un surplus budgétaire lors de tournées précédentes grugent sur ces montants disponibles lorsqu'une tournée s'avère déficitaire. C'est la conséquence la moins pénible. Mais toutes les compagnies n'ont pas eu la chance d'accumuler des surplus.

La conséquence directe provoquée par une tournée déficitaire est, le plus souvent, que la compagnie doit absorber son déficit à même son budget au fonctionnement. Mais cela ne se fait pas sans heurt; par le jeu des vases communicants, les sommes retirées du budget de fonctionnement ont pour conséquence des suppressions de postes (personnel de direction et de développement) ou une réduction des salaires proportionnelle au déficit. Les travailleurs se retrouvent donc le plus souvent à continuer leurs activités au sein de la compagnie pour des salaires qui ne rendent pas justice au travail accompli, ou pire : ils ne sont plus rémunérés du tout pour une bonne partie de leurs tâches.

Les invitations à tourner refusées et le nombre de représentations prévues

Chaque année, les compagnies – le plus souvent petites – doivent refuser des invitations à tourner à l'étranger. Une invitation sur quatre doit être refusée pour différentes raisons :

- Le manque de souplesse des différents *subventionneurs* oblige les compagnies à planifier trop longtemps avant l'événement. La tournée a lieu parfois peu de temps après avoir reçu l'invitation : les dates de tombée des demandes ne tiennent pas compte de ce fait.
- Un autre grief des compagnies tient au fait qu'on doit respecter un nombre minimal de représentations pour tourner à l'international. Si les *subventionneurs* pouvaient éliminer ce critère, les compagnies pourraient sortir du pays plus souvent.
- Certaines compagnies doivent refuser des invitations parce qu'elles savent qu'elles ne peuvent pas essuyer un refus de la part des *subventionneurs* et créer un déficit à cause d'une tournée.
- Les compagnies qui se destinent au jeune public évaluent que ce créneau n'a pas l'importance qu'il devrait aux yeux des *subventionneurs*. Une compagnie estime que le public scolaire n'est carrément pas reconnu par les *subventionneurs*.
- Certaines compagnies ont été invitées par des diffuseurs qui n'étaient pas connus des *subventionneurs*, et ceux-ci ont jugé que l'événement auquel elles avaient été invitées n'était pas assez prestigieux et que le potentiel de développement était inexistant à partir de cet événement.
- Les comédiens doivent continuer à travailler lorsqu'ils sont au pays et ne peuvent pas se garder disponibles pour une tournée qui est un peu moins planifiée qu'une autre. Il arrive donc qu'ils ne soient pas disponibles aux dates prévues pour la tournée.

Chaque invitation refusée aurait pu compter sept représentations.

Si chaque invitation pouvait être honorée, les compagnies augmenteraient de 10 % le nombre de représentations données annuellement.

Tableau 7a. Nombre d'invitations déclinées annuellement

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	6	0	3	9
2003-2004	6	1	3	10
2004-2005	11	1	4	16
Moyenne	8	1	3	11

Tableau 7b. Nombre de représentations prévues pour les invitations déclinées

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
2002-2003	59	0	18	77
2003-2004	21	20	18	59
2004-2005	45	5	23	73
Moyenne	42	8	20	70

Le financement des tournées

Une très grande part des revenus qui émanent de la tournée à l'international (près de 60 %) découle directement de la vente de spectacle « à cachet ». Les compagnies génèrent quant à elles près de 15 % de leurs revenus de façon autonome. Près de 5 % des revenus proviennent d'une nouvelle répartition des sommes allouées au budget de fonctionnement, en cas de déficit provoqué par la tournée.

Les subventions publiques comptent pour 29,3 % des revenus annuels des compagnies consacrées à la tournée à l'étranger.

Tableau 8. Répartition des sources de financement

	Petites	Moyennes	Grandes	Total
% du financement public (subventions)	29,7	28,6	29,7	29,3
% du financement par nos acheteurs étrangers	53,1	56,5	66,4	58,7
% du financement provenant de revenus autonomes	22	12,9	6,3	13,7
% provenant d'une autre source	5	6,1	2,7	4,6

Analyse qualitative des programmes d'aide publique

Note : Cette partie de l'étude se veut un reflet des **perceptions** qu'ont les compagnies de théâtre des différents programmes gouvernementaux et se veut volontairement « subjective ».

Nous présumons que les compagnies qui ont répondu aux questions ont effectivement déjà soumis des demandes pour les programmes commentés. De même, nous présumons que les compagnies qui n'ont pas commenté tel ou tel programme n'ont jamais fait de demande.

CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre - Volet 1- Soutien à des projets ponctuels de développement de marchés

Quatre compagnies ont commenté ce programme.

Une compagnie mentionne que ce programme manque de souplesse et que son financement est insuffisant.

Une compagnie estime que les délais sont trop longs et mal adaptés aux aléas de la tournée. Une date de dépôt supplémentaire pourrait régler cet irritant.

Une compagnie propose d'assouplir les critères du nombre de festivals auxquels elle doit participer avant la mise sur pied d'une tournée internationale.

Une compagnie propose d'établir une stratégie qui engloberait trois déplacements dans un même territoire dans le but de développer un public, sur une période de 18 à 24 mois. En multipliant les rencontres, on favorise la visibilité d'une compagnie, et ainsi on multiplie ses chances de tourner à l'étranger.

CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre - Volet 2- Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec

Douze compagnies ont commenté ce programme.

Quatre compagnies mentionnent que les délais de réponse sont trop longs.

Trois compagnies proposent une date de dépôt de projet supplémentaire.

Quatre compagnies mentionnent l'insuffisance du financement de ce programme.

Trois compagnies mentionnent que le nombre minimal de représentations constitue un frein certain et ne se sentent pas soutenues pour les petites tournées.

Une compagnie mentionne que ce programme évolue bien et qu'elle a de l'écoute de la part de ses gestionnaires. Par contre, elle aurait aimé avoir plus de soutien de la part des délégations à l'étranger.

Une compagnie voudrait voir enrayé la « part de l'organisme » des critères du programme pour la tournée à l'étranger.

Une compagnie mentionne que le CALQ pourrait tenir compte des lieux visités en fonction du stade de développement de la compagnie : une compagnie ne peut pas nécessairement viser une scène nationale à une première sortie à l'extérieur du pays.

Une compagnie voudrait voir favoriser le développement à long terme sans agent de tournée.

**CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre -
Volet 3- Soutien au développement hors Québec des organismes**

Deux compagnies ont commenté ce programme.

Elles considèrent que ce programme soutient assez bien les tournées, bien que son financement soit insuffisant. Par contre, ce dernier exige une planification trop serrée, ce qui constitue souvent un exploit pour toutes les compagnies de planifier à ce point ses tournées.

**CALQ - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre -
Bourse Déplacement**

Aucune compagnie n'a commenté ce programme.

**CAC - Programme international de théâtre -
Volet 1 - Développement de collaborations artistiques**

Deux compagnies ont commenté ce programme.

Elles évaluent son financement inadéquat.

Une compagnie dit qu'elle doit définir ses besoins trop longtemps à l'avance pour prétendre à une subvention et qu'il ne reste jamais d'argent en cours d'année pour un projet qui pourrait en bénéficier à la dernière minute.

**CAC - Programme international de théâtre -
Volet 2 - Traduction**

Cinq compagnies ont commenté ce programme.

Elles en déplorent le manque flagrant de fonds.

**CAC - Programme international de théâtre -
Volet 3 - Coproductions**

Deux compagnies ont commenté ce programme.

Elles déplorent son manque de fonds. Plus de fonds permettraient une intervention plus cohérente et sur une plus longue durée pour toute forme de partenariat avec l'étranger.

**CAC - Programme international de théâtre -
Volet 4 - Tournées à l'étranger**

Treize compagnies ont commenté ce programme.

Six compagnies en déplorent le manque de fonds.

Deux compagnies considèrent que trop peu de compagnies sont soutenues, et particulièrement les petites.

Six mentionnent qu'une date de dépôt supplémentaire pourrait assouplir leurs contraintes.

Le CAC devrait reconnaître un principe de « tournées promotionnelles » où les compagnies pourraient convier les diffuseurs potentiels.

Une harmonisation avec AÉCIC serait souhaitable.

**CAC - Programme international de théâtre -
Volet 5 - Tournées étrangères au Canada**

Ce programme dépassant le cadre de cette enquête, personne n'a répondu.

**AÉCIC - Programme Promotion des arts -
Subvention Projets de tournées internationales**

Dix-sept compagnies ont commenté ce programme.

Dix compagnies mentionnent que les délais de réponse sont trop longs.

Huit compagnies jugent les dates de tombées inadéquates ou insuffisantes. Deux compagnies mentionnent que ce programme ne devrait pas avoir de dates de tombées fixes. Trois compagnies proposent une harmonisation des dates de tombées avec le CAC et le CALQ.

Deux compagnies déplorent le fait qu'on ne puisse pas communiquer avec un agent de ce programme.

Deux compagnies voudraient que soit assoupli le critère portant sur le nombre minimal de représentations.

Trois compagnies mentionnent leur malaise face au fait que ce programme semble trop axé sur la visibilité d'AÉCIC, ce qui les place dans une logique de commandite. De plus, elles déplorent que la priorité soit économique et accordée aux pays du G8, sans tenir compte de leurs propres développements de marché.

**AÉCIC - Programme Promotion des arts -
Subvention Projets spéciaux**

Une compagnie a commenté ce programme.

Elle trouve que la période d'évaluation est trop longue et que le processus d'évaluation manque de transparence. Elle sent que le jeune public n'est pas « valable » aux yeux du Ministère parce qu'il n'est pas rentable économiquement à court terme.

**Patrimoine canadien - Programme de contributions Routes commerciales -
Volet a) Préparation à l'exportation**

Une compagnie a commenté ce programme.

Le formulaire de demande d'aide est complexe et trop différent de celui des conseils des arts. Une harmonisation des formulaires pourrait simplifier la tâche aux compagnies.

**Patrimoine canadien - Programme de contributions Routes commerciales -
Volet b) Développement des marchés internationaux**

Cinq compagnies ont commenté ce programme.

Trois compagnies jugent ce programme inadapté aux organismes culturels. Le formulaire de demande d'aide est complexe et trop différent de celui des conseils des arts.

Une compagnie mentionne le manque de fonds de ce programme et un délai de réponses trop tardif.

Une compagnie mentionne que l'exigence d'un nombre minimal de représentations dans un nombre minimal de pays est un obstacle majeur.

Le comportement des marchés extérieurs

Depuis les événements de septembre 2001, les **États-Unis** ont resserré leurs normes d'accueil. Voyager aux États-Unis est plus difficile. Le marché semble stable, ou en déclin pour certains, et il privilégie une façon de faire propre au secteur des variétés. Les salles états-uniennes sont souvent trop grandes pour les spectacles d'ici : pour rentabiliser leurs salles, les diffuseurs prennent peu de risques et recherchent des spectacles déjà connus. Par contre, les compagnies pour jeunes publics y sentent une certaine ouverture; et ce marché s'avère lucratif une fois percé. Ce pays souffre de protectionnisme, particulièrement la Californie, qui taxe les revenus de cachets à 30 %.

L'**Europe francophone** vit, comme au Québec, une importante rationalisation de ses fonds publics, ce qui fait qu'elle a plutôt tendance à se replier sur elle-même et à diffuser des spectacles qui proviennent d'Europe. Ce marché, très sollicité par les compagnies d'ici, semble souffrir d'une saturation où l'offre dépasse la demande. Malgré tout, l'Europe francophone reste « le » marché pour les compagnies québécoises.

Chaque fluctuation de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien a des répercussions majeures sur les retombées économiques pour les compagnies d'ici.

Les cachets et les conditions financières sont à la baisse dans les **autres régions d'Europe**. Les politiques de développement des marchés favorisent d'abord les pays de l'Union européenne, ce qui se traduit par une difficulté accrue de percer ces marchés, mis à part l'Espagne qui reste très accessible. La Russie et l'Europe de l'Est semblent aussi en croissance, mais elles demeurent instables. La langue constitue une barrière importante si on ne joue pas en anglais.

L'**Amérique du Sud** vit une situation économique difficile qui se traduit, malgré un très grand enthousiasme pour les productions d'ici, par très peu de possibilités de diffusion. Le Brésil, par contre, semble de plus en plus accessible. Puisque les cachets qu'ils peuvent offrir sont très bas, les Sud-Américains offrent souvent une compensation en services. Une compagnie mentionne qu'il n'est pas facile d'assurer la sécurité de son personnel dans certaines régions d'Amérique du Sud.

Le marché est très accessible au **Mexique**, mais les producteurs mexicains disposent de peu d'argent et de ressources. Les compagnies québécoises ont intérêt à bien organiser les tournées à partir d'ici et à « avoir les nerfs solides pour s'y aventurer ». Les possibilités d'échanges sont très stimulantes et les Mexicains portent un très grand intérêt au travail artistique québécois. Par contre, un effort supplémentaire pourrait être fait pour développer le marché hors de la ville de Mexico.

Pour certaines compagnies, le marché reste stable en **Asie** alors que pour d'autres, il est en progression. L'art québécois y est prisé, mais la langue demeure une barrière difficile à contourner. L'Asie s'ouvre au marché international, mais les compagnies d'ici doivent participer aux grands festivals, souvent européens, pour espérer être vues par les diffuseurs asiatiques. Il faudrait donc un plus grand soutien pour permettre aux compagnies québécoises de participer aux grands festivals internationaux.

L'**Afrique** offre des possibilités d'échanges intéressantes, mais le manque de financement chronique sur ce continent (la seule possibilité de financement public reste la Commission internationale du théâtre francophone) restreint les possibilités de diffusion.

La situation de l'**Australie** et de la **Nouvelle-Zélande** ressemble beaucoup à celle du Canada : la population est peu nombreuse et répartie sur un grand territoire, ce qui offre peu de possibilité de diffusion. Quoiqu'on sente un effort de développement de marché intéressant et à la hausse pour certaines compagnies d'ici, les Australiens et les Néo-Zélandais doivent eux aussi exporter leurs propres spectacles et ne peuvent pas accueillir beaucoup de productions étrangères.

Remarques générales sur le comportement des marchés extérieurs

Les diffuseurs subissent des pressions tout comme au Québec. Il y a des coupes budgétaires là aussi. On demande des spectacles « grands publics » même si plusieurs diffuseurs ont comme mandat de présenter des spectacles de création.

L'apparent manque de volonté de nos gouvernements à investir véritablement et durablement dans la culture empêche la pleine expansion des échanges artistiques à l'échelle internationale et retarde l'évolution de toute forme d'art au Canada.

Le marché extérieur est en déclin : la tournée reçoit de moins en moins d'aide publique.

Le comportement des marchés extérieurs se situe tout à fait dans la mouvance des exportations mondiales (mondialisation). Un bon produit, unique et reconnu sera exporté plus facilement qu'un autre qui serait moins connu.

Le marché hors de l'Europe est à développer.

En Europe, la compétition avec les pays de l'Union européenne est plus forte qu'auparavant.

Les compagnies n'obtiennent pas assez d'aide pour engager des ressources humaines à l'interne ni pour assurer une participation active aux foires internationales.

Le temps des longues tournées est révolu : il faut répondre à des invitations sporadiques et les compagnies essaient de majorer, difficilement, le nombre de représentations à chacune de leurs sorties.

Les programmeurs sont moins tentés de risquer sur des productions étrangères et privilégient celles qui sont produites chez eux.

Les principaux freins et les principales difficultés rencontrés dans la planification et la réalisation des tournées

Note : Cette section est constituée des opinions de toutes les compagnies, sans égard à une analyse chiffrée déterminant si l'opinion exprimée correspond à un avis général (ce qui est souvent le cas), ou particulier. Il nous semble cependant important d'en faire part.

Le financement est insuffisant aux aléas de la tournée, et ce, à plusieurs niveaux :

- Les compagnies, particulièrement celles qui ne sont pas subventionnées au fonctionnement, doivent planifier leurs tournées trop longtemps à l'avance.
- Elles ne bénéficient pas des fonds nécessaires pour engager des employés compétents qui pourraient agir comme agents de développement et/ou comme adjoints administratifs qui pourraient remplir les trop nombreuses demandes de subventions et rapports qu'elles doivent produire à chaque année.
- Elles ne bénéficient pas des fonds nécessaires pour engager des directeurs de tournée compétents qui connaissent les réseaux de diffuseurs, les salles, les habitudes de tournées.
- La favorisation des marchés étrangers implique trop souvent une fragilisation de la structure financière de la compagnie, particulièrement pour les compagnies qui ne sont pas subventionnées au fonctionnement.
- Elles ne peuvent pas toujours assurer une présence assidue dans les foires des spectacles internationaux, ce qui assure une visibilité et des retombées importantes pour elles.
- Si les compagnies ont la chance de tomber sur un bon agent de développement à l'étranger, elles n'ont pas les moyens de le payer à la hauteur de ses compétences et cette personne quitte son emploi pour trouver mieux ailleurs.
- Les compagnies ne peuvent pas assurer des cachets décents à leurs équipes de création ni au personnel de tournée.
- La nécessité de remplacer régulièrement le personnel de tournée nécessite des frais de répétitions qui ne sont pas couverts par les subventions.
- Les budgets dévolus au soutien de la diffusion internationale ne sont pas augmentés chaque année et ne permettent pas aux compagnies d'être au diapason de l'évolution des conditions économiques sur les marchés internationaux (la baisse du taux de change, la croissance des coûts notamment pour le transport, la stagnation, voire la diminution des revenus des partenaires étrangers).
- Les compagnies doivent faire un trop grand nombre de représentations pour justifier une subvention à la tournée et ne peuvent pas visiter des pays durant quelques jours seulement dans le but de présenter leur spectacle à d'éventuels diffuseurs.

L'entente entre la France et le Québec concernant les impôts et les redevances que les artistes québécois doivent payer à la Caisse de sécurité du spectacle n'est pas claire. Elle est interprétée différemment d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique.

La présence d'un agent de tournée sur le territoire convoité semble nécessaire.

Des dépenses totalement imprévues peuvent transformer une tournée en catastrophe. Par exemple : un accident du véhicule de tournée oblige une compagnie à déboursier un « déductible » de quelques

milliers de dollars imprévus; des frais sont chargés par Douanes Canada quand le conteneur qui renferme un décor est choisi au hasard en vue d'être inspecté, etc.

Les réponses aux demandes de subventions tardent à parvenir aux compagnies et compromettent trop de tournées à l'étranger.

Quand les compagnies tentent un développement de marchés en dehors des circuits déjà saturés (France, Belgique, Suisse), tout est à faire et elles se sentent isolées dans leurs démarches. L'aide financière est rare ou disponible à court terme, alors que cela exige beaucoup de temps et un investissement continu.

Il y a un manque de soutien de la part des ressources à l'étranger (des ambassades surtout, mais aussi des délégations du Québec).

Les dates de tombée des demandes de subventions ne tiennent pas compte des réalités de la tournée.

Trop de compagnies passent trop de temps à chercher les mêmes informations en regard de l'élaboration de contrats en accord avec les lois du pays hôte, des permis de travail, de visas, de dédouanement des décors, etc. Cette information devrait être regroupée ou à tout le moins circuler plus librement.

Il faudrait que le gouvernement fédéral garantisse sur une période d'au moins trois ans l'enveloppe budgétaire qu'elle affectera au programme Promotion des arts. Depuis au moins 2005, l'enveloppe est remise en cause lors de l'acceptation des budgets, ce qui retarde l'annonce des réponses aux demandes de subvention et crée de l'incertitude.

Aucun programme ne permet de réaliser une mini-tournée ayant comme objectif le lancement et la mise en marché d'un spectacle à l'international (il faut attendre d'être invité par un festival « prestigieux », mais le programmateurs doit voir ce spectacle avant de vous inviter; cela entraîne un cercle vicieux où seule une poignée d'initiés ou d'élus sont reconnus à l'international et auprès des institutions).

Suggestions aux bailleurs de fonds publics pour améliorer le financement et les programmes d'aide financière

Note : Les opinions exprimées dans cette section sont tirées telles quelles des réponses fournies par les compagnies. Nous avons jugé important de leur laisser directement la parole plutôt que de résumer leurs propositions. Les répétitions sont donc voulues et significatives.

- Accepter les lettres des diffuseurs et n'exiger des contrats que lors du rapport final. Reconnaître l'expérience des compagnies ayant déjà tourné et leur faire confiance. Permettre aux compagnies ayant une expérience internationale de présenter des projets préliminaires longtemps avant la tournée, afin de connaître les sommes dont la compagnie disposera pour la tournée et ainsi négocier en connaissance de cause et avec assurance avec les diffuseurs. Être plus flexible en matière de délais lorsque des invitations « surprises » s'ajoutent à une tournée.
- Plus de souplesse, pour tenir compte des différentes étapes de développement des organismes. Les prix de vente des spectacles augmentent avec la notoriété. Le démarrage est très difficile vu le manque de stabilité financière.
- Donner moins d'argent au fonctionnement pour des structures de bureau lourdes qui ne bénéficient pas au milieu en général et assurer un soutien récurrent sur trois ans pour le développement à court et à moyen terme des compagnies dont le projet artistique se démarque et dont la demande au niveau international est forte. Faire de la place à la relève au niveau de la diffusion internationale et ne pas attendre dix années de diffusion uniquement au Canada avant de soutenir une structure minimale pour le développement à l'international.
- Augmenter le budget de manière significative. Le Québec a une réputation exceptionnelle à l'étranger, il faut les moyens de s'exporter. Parce qu'ici, on ne survit pas. Donner des fonds pour payer une personne à la diffusion, c'est essentiel. Toujours garder ouvert ce financement aux compagnies qui ne sont pas encore au fonctionnement, puisque généralement, elles ne le sont pas faute d'argent accordé aux arts et non faute de qualification.
- Être plus souple envers les compagnies en développement de public à l'étranger surtout sur le nombre de représentations. Il y a une tendance à valoriser la tournée internationale de la part de nos *subventionneurs*, sauf qu'il faudrait injecter plus de fonds dans les programmes et surtout les rendre plus accessibles. Il faudrait aussi comprendre que les compagnies ne sont pas toutes intéressées ou obligées de se tourner vers le marché hors Québec.
- Plus de fonds; des réponses plus rapides aideraient dans la planification.
- Il faudrait mettre plus de financement public sur le développement des marchés, avec des subventions étendues sur trois années, qui permettraient la planification à long terme des projets de développement pour notre compagnie.
- Accorder un financement plus important aux événements tels que les foires à caractère international afin d'en faciliter l'accès et la présence des petites compagnies. Soutenir le développement d'outils promotionnels. Créer des agences de représentation sur les marchés internationaux qui seraient en mesure de représenter plus d'une compagnie. Avons-nous la possibilité et la capacité de s'offrir un agent par compagnie? L'expérience nous démontre la nécessité d'investir dans le long terme, mais il nous faudrait des résultats immédiats pour maintenir nos relations et les développer. Malheureusement, il s'agit d'un travail de très longue haleine. Pourtant, plusieurs de nos productions sont facilement exportables puisqu'elles ne sont

pas confrontées aux barrières de la langue. Nos productions à l'international sont souvent le résultat d'invitations ponctuelles, de partenariat développé au fil des années ou encore liées à notre réputation qui se voit accroître par les stages que nous offrons à l'étranger et par l'accueil d'étudiants à l'enseignement de l'école rattachée à notre compagnie.

- Il ne devrait pas y avoir de pays-destinations privilégiés dans les concours. Nous croyons à la démocratisation de la culture et qu'une tournée en Colombie ou au Sierra Leone est tout aussi valable qu'une tournée en France (en fait, elle l'est peut-être même plus...). Nous ne sommes pas d'accord avec le fait que les tournées d'œuvres artistiques soient assujetties aux mêmes critères que ceux du commerce international et nous croyons qu'elles devraient idéalement suivre les mêmes routes que celui-ci. Tous les paliers de gouvernement et tous les organes de subventions devraient voir leurs crédits augmentés de façon significative, d'une part pour suivre la hausse fulgurante des coûts de transport de l'équipement et des personnes en tournée et, d'autre part, pour favoriser une plus large diffusion d'œuvres provenant d'un plus grand éventail de groupes artistiques. Notre culture est une de nos plus grandes richesses et une de nos plus grandes forces, partageons-la de par le monde, ça ne peut être que dans notre intérêt!
- Lorsqu'une tournée rapporte plus de 60 % en revenus autonomes ou en cachets, il me semble que la demande devrait être acceptée presque automatiquement. Il est certain qu'il ne faut pas baser les conditions d'acceptation d'une tournée seulement sur des critères financiers. Cependant, lorsqu'on va chercher un pourcentage aussi élevé en revenu et que le diffuseur paie en plus les per diem et l'hébergement, cela signifie que nous ramenons au pays une bonne somme d'argent. De plus, les 40 % qui sont mis en subvention sont souvent dépensés en transport par l'intermédiaire de compagnies qui sont établies au pays. Si, sur 100 000 \$ on met 40 000 \$ et qu'on en rapporte 60 000 \$, il me semble que c'est très bon pour l'économie. Pourquoi serait-on refusé, dans un pareil cas? Il faudrait même que ces subventions soient prises dans une enveloppe spéciale qui n'affecte pas l'enveloppe réservée aux projets moins rentables et qui ont une valeur artistique.
- Nous avons besoin d'un meilleur soutien auprès des ambassades, consulats, délégations du Québec, auprès de gens compétents dans le secteur des arts de la scène. Bien sûr, on a besoin de plus de flexibilité dans les dates de tombées pour les projets de dernière minute.
- Des réponses plus rapides afin de mieux gérer le risque et pouvoir nommer les sources de soutien dans les programmes des structures qui nous accueillent, entre autres les festivals.
- Pour une compagnie de tournée comme la nôtre, qui se destine au jeune public, la tournée (après la création, bien sûr) est l'activité principale. La tournée n'est pas un projet mais un fonctionnement. Il serait bien que nos demandes soient vraiment étudiées dans cette perspective. Ses projets s'inscrivent dans une démarche réfléchie et planifiée.
- Actualiser, diversifier et améliorer les programmes de tournées existants et créer de nouveaux programmes de mise en marché afin de répondre aux besoins réels des organismes et de la conjoncture actuelle des marchés internationaux. Créer également un programme qui favorise la coopération bilatérale entre organismes afin de favoriser la circulation des spectacles dans les deux sens, ce qui amènera une plus grande ouverture des marchés.
- Une meilleure coordination entre les trois bailleurs de fonds publics : AÉCIC, CAC, CALQ.
- Il est évident que les budgets des programmes devraient être augmentés pour permettre une intervention plus cohérente notamment dans le développement de projets de coproduction, de résidence, ou tout autre forme de partenariat. De plus, cela permettrait de répondre positivement aux invitations d'organisations qui, dans leur pays, se heurtent à un manque cruel de ressources et qui ont envie de mettre en place des projets structurants.

- Il faut souligner que si les objectifs de rentabilité financière guidaient essentiellement nos actions, peu de pays seraient visités. Ce sont souvent les liens entre les artistes de la compagnie et ceux d'autres territoires qui ouvrent la porte de la diffusion car ils permettent de créer un lien évolutif et durable.
- Nous proposons que les dates de dépôts des demandes de subventions et les réponses soient harmonisées; que dans le cas des compagnies de tournées internationales reconnues comme telles, le plan de diffusion pluriannuel soit le cadre d'analyse de tous les *subventionneurs*; que, si un projet de tournée internationale inclut des demandes pour plusieurs volets, le dépôt d'une demande unique soit accepté (exemple : déplacement des directeurs, pré-tournée, traduction...).

Conclusion

État de la situation

Cette étude visait à dresser un bilan, tant quantitatif que qualitatif, des conditions de la tournée internationale des compagnies théâtrales québécoises entre 2002 et 2005. Le bilan de la présence québécoise sur les scènes internationales est réjouissant. La culture québécoise résonne aux quatre coins du monde à tous les jours de l'année, et le Québec est reconnu partout comme une terre fertile de création et d'innovation théâtrale. De plus, les créateurs québécois, forts de leur expérience internationale, reviennent au pays nourris des découvertes et des rencontres faites partout dans le monde, ce qui enrichit non seulement leur propre pratique, mais tout le paysage culturel québécois. Notre compréhension du monde et de ses enjeux passe tout autant par l'« ici » que par l'« ailleurs ».

Cependant, l'équilibre est précaire. La tendance mondiale à la rationalisation, la stagnation et les coupes dans les budgets publics destinés à la culture – ou carrément : leur absence! –, et ce, tant en Europe qu'en Amérique, et le repli des différents marchés sur eux-mêmes font qu'il devient de plus en plus difficile d'équilibrer un budget de production. La moindre fluctuation du dollar canadien, l'augmentation des coûts de transport et des matériaux, des cachets tenus au minimum afin de contrer la concurrence internationale sont autant de facteurs qui tiennent les compagnies sur une corde si raide qu'elle pourrait à tout instant se rompre.

La survie même de plusieurs compagnies théâtrales tient aux tournées internationales qu'elles font. Elles en tirent une très large part de leurs revenus annuels (parfois jusqu'à 70 %) et elles ne pourraient s'en passer sans être acculées à la faillite. De plus, la tournée internationale permet de maintenir l'emploi d'un nombre important d'artistes et d'artisans, ainsi que de personnel de bureau. Pour chaque compagnie, ce sont une quinzaine d'emplois qui sont créés ou maintenus grâce à la tournée.

Cette étude montre que la tournée internationale rapporte aux trésors québécois et canadiens deux fois plus d'argent qu'ils n'en investissent : toutes subventions et compagnies confondues, chaque dollar investi par les différents bailleurs de fonds publics pour la tournée internationale ramène au pays trois dollars d'« argent frais » en devises étrangères. Cet aspect économique, en plus de tout l'aspect artistique et culturel qui le sous-tend, ne peut pas être négligé.

Principales revendications et solutions

Par cette étude, le CQT voulait miser sur les pistes de solutions proposées par les compagnies elles-mêmes, fortes de leur expérience concrète de la tournée à l'international, plus que sur les irritants qu'elles rencontrent. Ce n'est pas tout de se plaindre. Les compagnies interrogées ont apporté à cette étude de nombreuses solutions, dont la très grande majorité mérite d'être envisagée.

Le manque de fonds publics

Il est évident que toutes les compagnies ont dénoncé, en premier lieu, le manque flagrant de fonds publics destinés à la tournée internationale, de même qu'à la culture en général.

De nouveaux fonds pourraient permettre aux compagnies de consolider les acquis développés depuis des années pour plusieurs d'entre elles ainsi que de développer de nouveaux marchés encore à explorer, et pas nécessairement au sein du G12. Ils permettraient aussi aux plus petites et moyennes compagnies d'engager du personnel compétent destiné à la tournée et à la promotion ou, à tout le moins, de rémunérer celles qui s'en occupent, souvent bénévolement, au sein même de leurs organisations.

Les artistes et artisans pourraient, grâce à l'injection d'argent frais, mieux vivre de leur art, si ce n'est pas tout simplement... en vivre. Les presque 300 personnes employées annuellement à la tournée internationale verraient leurs cachets ou salaires augmentés à la hauteur de la tâche qu'ils investissent dans chacune des créations. Pouvant mieux rémunérer leur personnel, les compagnies ne se verraient pas obligées de le renouveler d'une tournée à l'autre. Elles épargneraient aussi de nombreux frais (de répétitions, par exemple) dus au simple remplacement de certains artistes.

Un apport supplémentaire de fonds publics permettrait aux compagnies de respirer un peu. Les budgets de production sont calculés à la limite du déficit pour chacune des tournées. On prend même souvent le risque de creuser un déficit maintenant afin de participer à une foire ou à un festival, en espérant que la présence de la compagnie sur place lors de l'événement rapportera plus tard. Mais il n'en est pas toujours ainsi.

L'apport d'argent frais ne concerne pas seulement les compagnies elles-mêmes : plusieurs ont mentionné qu'une participation plus active des ambassades et délégations à l'étranger serait souhaitable. Malheureusement, les coupes budgétaires de l'automne 2006 à AÉCIC feront un tort énorme au milieu culturel, le privant d'un apport précieux des agents à l'étranger.

De plus, le CQT attend avec impatience de voir se concrétiser certaines mesures contenues dans la Politique internationale du Québec *La force de l'action concertée*, particulièrement celle concernant le rôle des délégations à l'étranger et des opérateurs et mandataires internationaux. Le CQT souhaite bien sûr que le milieu culturel soit consulté, tel qu'il est stipulé dans cette politique. Il salue aussi l'apport de 1,5M \$ de crédits supplémentaires destinés à la tournée internationale par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, madame Christine St-Pierre.

Harmonisation et communications

Mis à part le manque de fonds publics, il a beaucoup été question dans les commentaires émis d'harmonisation entre les différents *subventionneurs*. Les dates de tombées des projets ne concordent pas toujours, les délais de réponses tardent à venir. Les compagnies doivent répondre à des questionnaires qui sont passablement différents les uns des autres. Les demandes de subventions prennent un temps précieux pour les petites ou moyennes compagnies, qui n'ont pas les ressources humaines disponibles pour la multiplicité des rédactions à faire. Le fait d'harmoniser les questionnaires (que celui soumis au CAC, par exemple, puisse aussi servir à AÉCIC et à Patrimoine canadien) saurait sans doute tirer une épine du pied aux nombreuses compagnies.

Il est aussi question dans les réponses de pouvoir soumettre des plans triennaux pour la tournée plutôt qu'un projet à chaque année : l'existence même de plusieurs compagnies dépend de la tournée internationale et elles doivent planifier à long terme leurs sorties du pays. De plus, il est fréquent qu'une même compagnie ait plusieurs spectacles à son répertoire destinés à la tournée : il serait souhaitable qu'elle n'ait pas à choisir entre l'un ou l'autre de ses spectacles pour soumettre une demande de subvention; pour le moment, une seule demande est admissible.

Il a été souligné que les communications entre les compagnies et les agents du CAC et du CALQ sont claires et correctes; il n'en est malheureusement pas de même à AÉCIC et à Patrimoine canadien. Le processus d'attribution des subventions dans ces deux ministères est flou pour plusieurs compagnies. À cet effet, lors de la rencontre du CQT avec AÉCIC, il a été clairement stipulé qu'une agente s'occupera désormais des demandes de subventions. Cette personne a été nommée, mais le CQT doute qu'une seule personne puisse tenir à jour les nombreux dossiers qui atterriront sur son bureau venant de toutes les disciplines de partout au Canada. Quant au processus d'attribution des subventions, il relève d'une décision interne du Ministère, selon des critères d'« excellence de la culture canadienne ». AÉCIC rappelle que les artistes ont peut-être une mauvaise perception de la mission du Ministère : ce dernier

priorise les pays du G12 pour des raisons d'échanges réciproques et son action est effectivement une vitrine pour le Canada.

Lors de cette rencontre du 26 janvier 2007, AÉCIC a rassuré le CQT du maintien du programme Promotion des arts. Le CQT déplore cependant le gel de ses fonds et dénonce les compressions budgétaires au sein des ambassades et des délégations du Canada.

Du côté de Patrimoine canadien, lors de la rencontre avec le CQT du 20 avril 2007, il a été annoncé que le programme Routes commerciales sera maintenu jusqu'en 2010 au moins et que le Ministère vise un élargissement de ses moyens. Le CQT a fait part du désir de ses membres d'être consultés par le Ministère avant d'apporter des modifications au programme : il serait souhaitable que le Ministère comprenne bien la réalité des compagnies de théâtre. Celles-ci ont manifesté, dans cette étude, le désir que soient fixées des dates de dépôt de projets annuellement. Patrimoine canadien a informé le CQT qu'il y aura désormais une date de dépôt fixe dès l'automne 2007 (en octobre ou en novembre) et que cette date sera indiquée au site Web du Ministère, qui, lui aussi, sera modifié afin de clarifier les informations quant à l'attribution des subventions. De plus, une agente est disponible pour répondre aux questions des compagnies avant la date de dépôt de projets. Ceci répond à moitié aux demandes du CQT, dont les membres voudraient voir se multiplier les dates de dépôt de projets.

À chacune des rencontres avec les bailleurs de fonds publics, il a été mentionné le désir des membres du CQT de pouvoir asseoir ensemble des représentants de chacun des ministères avec des représentants du milieu théâtral, afin que tout le monde soit au fait des mêmes problématiques. La perception du milieu est que les fonctionnaires, n'étant pas sur le terrain, ne sont pas conscients des difficultés qu'affrontent les compagnies. Par contre, tous les ministères se sont dits ouverts à une meilleure participation du milieu théâtral aux changements effectués dans les ministères. Il ressort clairement de ces rencontres que les conseils des arts, tant au Québec qu'au Canada, sont à l'écoute et en contact avec le milieu théâtral. Le CQT souhaite que AÉCIC et Patrimoine canadien prennent exemple sur les conseils et puissent participer à la concertation et à l'apport de solutions qui émanent du milieu théâtral.

Le CQT compte aussi sur le CALQ pour faire les pressions nécessaires afin que soit appliquée dans les faits la Politique extérieure du gouvernement du Québec et l'assure de son appui en ce sens.

C'est dans un contexte de refontes et de modifications importantes au sein des différents bailleurs de fonds publics que se conclut cette enquête. L'une des volontés du CQT lors de son élaboration était que le milieu théâtral québécois soit consulté avant que soient apportées des modifications aux programmes de subventions, afin que celles-ci reflètent les problématiques que rencontrent les compagnies sur le terrain et y répondent. Tous les ministères et les conseils des arts se sont montrés ouverts aux résultats de l'enquête. Le CQT a été entendu et a entendu les *subventionneurs*. Ceux-ci seront aussi à l'écoute des *Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois* de l'automne 2007 et nous ont assurés qu'ils en suivraient attentivement le déroulement et tiendraient compte de ses conclusions.

Les propositions et solutions apportées par les petites, moyennes et grandes compagnies au cœur de cette enquête sont toutes éclairantes. Elles manifestent un réel souci de mieux faire et de mieux diffuser leurs spectacles. Il doit en être tenu compte pour que continue de rayonner la culture unique et le savoir-faire artistique québécois de par le monde.

Remerciements

Pour terminer, le CQT tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette enquête. Leur générosité, la qualité de leurs interventions de même que leur attitude réaliste face à la situation des tournées à l'international ont permis de dégager un constat qui, nous l'espérons, soit le plus proche possible de la réalité.

Le CQT tient aussi à remercier madame Louise Lalonde, qui a amorcé le processus de cette enquête à l'hiver 2006 et qui en a rédigé le questionnaire.

Annexe 1 : Copie du questionnaire remis aux compagnies.

Voir pages suivantes.



Juin 2006

Sondage auprès des compagnies de théâtre sur la circulation des œuvres à l'international pour les organismes de théâtre du Québec		Nom de la compagnie
Ce sondage constitue un des volets d'une enquête, menée par le CQT, qui se terminera à l'automne 2006. Le but de l'enquête consiste à dresser un état de situation de la circulation des œuvres à l'international pour les organismes de théâtre du Québec. Le CQT informera les bailleurs de fonds publics de tous les paliers gouvernementaux des résultats de cette enquête. Objectifs visés : améliorer le financement et les programmes d'aide publique alloués aux tournées à l'international afin de permettre l'épanouissement optimal du rayonnement de notre culture théâtrale à l'étranger.		Le CQT garantit la protection de la confidentialité de vos réponses
PARTIE 1 Données statistiques		
Inscrivez à droite l'année de fondation de votre compagnie :		
Les revenus annuels de votre compagnie sont de l'ordre de :		Réponses Pour cocher, inscrire le chiffre 1 dans la case appropriée ci-dessous
Moins de 250 000 \$		
Entre 250 000 \$ et 500 000 \$		
Plus de 500 000 \$		
PARTIE 2 Questionnaire		
Question 1 – Nombre de tournées à l'international		N'inscrivez rien ici
Pour chacune des trois dernières années, combien de tournées à l'international (hors Canada) votre compagnie a-t-elle effectuées?		Réponses
Nombre total de tournées internationales en 2002-2003 :		
Nombre de représentations données en tournées internationales :		
Nombre total de tournées internationales en 2003-2004 :		
Nombre de représentations données en tournées internationales :		
Nombre total de tournées internationales en 2004-2005 :		
Nombre de représentations données en tournées internationales :		

Nombre de tournées en coproduction en 2002-2003 :	
Nombre de représentations données en tournées internationales :	
Nombre de tournées en coproduction en 2003-2004 :	
Nombre de représentations données en tournées internationales :	
Nombre de tournées en coproduction en 2004-2005 :	
Nombre de représentations données en tournées internationales :	
Votre compagnie bénéficie-t-elle du travail d'un agent à l'extérieur du pays?	N'inscrivez rien ici
Oui (inscrivez 1) :	
Non (inscrivez 1) :	
Question 2 – Nombre d'employés impliqués dans les tournées à l'international	N'inscrivez rien ici
Pour votre compagnie, combien d'emplois ont été créés, maintenus ou prolongés grâce à la tournée internationale?	
Réponses	
Année 2002-2003 : Comédiens :	
Concepteurs (droits de suite) :	
Techniciens et personnel de tournée :	
Personnel de bureau :	
Année 2003-2004 : Comédiens :	
Concepteurs (droits de suite) :	
Techniciens et personnel de tournée :	
Personnel de bureau :	
Année 2004-2005 : Comédiens :	
Concepteurs (droits de suite) :	
Techniciens et personnel de tournée :	
Personnel de bureau :	
Question 3 – Tournées sans demande d'aide publique	N'inscrivez rien ici
Combien de tournées à l'international avez-vous effectuées sans solliciter d'aide publique <u>allouée spécifiquement aux tournées à l'international</u> et pourquoi?	
Nombre de tournées internationales sans demande d'aide publique en :	Réponses
2002-2003 :	
2003-2004 :	
2004-2005 :	

	Réponses
Raison(s) pour n'avoir pas sollicité d'aide publique :	Pour cocher, inscrire le chiffre 1 dans les cases ci-dessous
Dates de tombée inappropriées :	
Nombre de représentations ne rencontrait pas les critères :	
Impossible de faire plus d'une demande d'aide à la fois :	
Autre(s) raison(s) :	Décrivez les raisons dans la case jaune ci-dessous. Le format de la case s'ajustera à la longueur de votre texte. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez votre texte à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.
Question 4 – Tournées déficitaires	
a) Combien de vos tournées à l'international ont été déficitaires et pourquoi?	N'inscrivez rien ici
Nombre de tournées déficitaires en :	Réponses
2002-2003 :	
2003-2004 :	
2004-2005 :	
	Réponses
Raison(s) principale(s) :	Pour cocher, inscrire le chiffre 1 dans les cases ci-dessous
Subvention insuffisante :	
Subvention refusée :	
Autre(s) raison(s) expliquant le(s) déficit(s) :	Décrivez les raisons dans la case jaune ci-dessous. Le format de la case s'ajustera à la longueur de votre texte. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez votre texte à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.
b) Si votre compagnie a connu une tournée déficitaire à l'international (ou plus qu'une), quelles en ont été les conséquences directes? (Exemples : déficit absorbé avec l'aide au fonctionnement ou à la création de projet, mises à pied, travail bénévole, etc.).	N'inscrivez rien ici
Conséquences :	Décrivez les conséquences dans la case jaune ci-dessous. Le format de la case s'ajustera à la longueur de votre texte. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez votre texte à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.

Question 5 – Invitations refusées	
a) Combien d'invitations à tourner à l'international avez-vous refusées car vous saviez d'avance que vous ne pourriez obtenir d'aide publique allouée spécifiquement aux tournées ou pour tout autre raison (effectifs insuffisants, période de création, conflit d'horaire, etc.)?	N'inscrivez rien ici
Nombre d'invitations refusées car aide publique inaccessible en :	Réponses
2002-2003 :	
2003-2004 :	
2004-2005 :	
Détails sur les refus ou autre(s) raison(s) pour avoir refusé des invitations :	Décrivez les détails et/ou les raisons dans la case jaune ci-dessous. Le format de la case s'ajustera à la longueur de votre texte. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez votre texte à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.
b) Pour ces invitations refusées, veuillez indiquer le nombre approximatif de représentations que vous auriez été appelés à donner en :	N'inscrivez rien ici
	Réponses
2002-2003 :	
2003-2004 :	
2004-2005 :	
Question 6 – Dates de tombée-Caractéristiques-Critères	
Pour chacun des programmes d'aide publique allouée spécifiquement à la circulation des oeuvres à l'international, veuillez indiquer quelles modifications devraient être apportées, selon votre compagnie, aux dates de tombée et à tout autre caractéristique et/ou critère des programmes. Vous n'êtes pas tenus d'inscrire des recommandations pour tous les programmes énumérés.	N'inscrivez rien ici
	Réponses
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international - Programme Promotion des arts	Décrivez vos recommandations sur les dates de tombée, caractéristiques et/ou critères dans les cases ci-dessous. Le format des cases s'ajustera à la longueur de vos textes. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez vos textes à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.
Subvention <i>Projets de tournées internationales</i> :	
Subvention <i>Projets spéciaux</i> :	

Conseil des Arts du Canada Programme international de théâtre	N'inscrivez rien ici
Volet 1 - Développement de collaborations artistiques :	
Volet 2 - Traduction :	
Volet 3 - Coproductions :	
Volet 4 - Tournées à l'étranger :	
Volet 5 - Tournées étrangères au Canada :	
Conseil des arts et des lettres du Québec - Programmes de subventions aux organismes artistiques/Théâtre	N'inscrivez rien ici
Volet 1-Soutien à des projets ponctuels de développement de marchés :	
Volet 2-Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec :	
Volet 3-Soutien au développement hors Québec des organismes :	
Bourse Déplacement :	
Ministère du Patrimoine canadien Programme de contributions Routes commerciales	N'inscrivez rien ici
Volet a) Préparation à l'exportation :	
Volet b) Développement des marchés internationaux :	
Question 7 – Financement des tournées	
Le Conseil québécois du théâtre aimerait connaître les sources de financement de vos tournées à l'international afin d'établir qui finance réellement le rayonnement de la culture théâtrale québécoise à l'international. Pour ce faire, veuillez indiquer sous forme de pourcentages moyens les sources de financement de vos tournées effectuées depuis trois ans :	N'inscrivez rien ici
Répartition des sources de financement de nos tournées internationales depuis trois ans (moyennes)	Réponses Inscrivez seulement le chiffre. Exemple : pour 40 %, inscrire 40.
Pourcentage du financement public (subventions) :	
Pourcentage du financement par nos acheteurs étrangers :	
Pourcentage du financement provenant de revenus autonomes :	
Pourcentage provenant d'une autre source :	
Décrivez la source dans la case de droite, ci-contre. Le format de la case s'ajustera à la longueur de votre texte. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez votre texte à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.	Source :
Pourcentage provenant d'une autre source :	

Question 8 – Marché des tournées à l'international	
Selon votre expérience et vos observations depuis trois ans, comment se portent les marchés des tournées à l'international? Sont-ils stables, en déclin, en santé, menacés pour des raisons particulières, etc.? Vous n'êtes pas tenus de commenter sur chaque marché énuméré.	N'inscrivez rien ici
MARCHÉS	Réponses Décrivez vos commentaires dans les cases ci-dessous. Le format des cases s'ajustera à la longueur de vos textes. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez vos textes à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.
États-Unis :	
Europe francophone :	
Autres régions d'Europe :	
Amérique du Sud :	
Mexique :	
Asie :	
Afrique :	
Australie et Nouvelle-Zélande :	
Remarques générales :	
Question 9 – Freins / Suggestions	
N'inscrivez rien ici	Réponses Décrivez vos commentaires dans les cases jaunes ci-dessous. Le format des cases s'ajustera à la longueur de vos textes. Pour créer un paragraphe, insérez un tiret au lieu d'appuyer sur ENTER. Corrigez vos textes à l'intérieur du bandeau fx, dans le haut de votre écran.
a) Quels principaux freins ou difficultés rencontrez-vous dans la planification et la réalisation de vos tournées à l'international?	
b) Quelles suggestions aimeriez-vous communiquer aux bailleurs de fonds publics pour améliorer leur financement et leurs programmes d'aide financière?	
Fin du sondage. Merci de votre aimable et précieuse collaboration.	